

Salomé, le 28/11/2018

Objet : enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique sur les communes d'ILLIES et SALOME - PRD – ILLIES et SALOME

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Nous habitons Salomé depuis maintenant 14 ans. Nous avons acheté une maison de type 1930 dans ce village des Weppes auquel nous sommes très attachés.

Depuis notre arrivée, notre cadre de vie a eu plutôt tendance à s'améliorer avec notamment la fermeture de la fonderie de la Française de Mécanique qui occasionnait de nombreuses nuisances sonores et des émissions polluantes. Nous avons accueilli positivement, entre autres :

- la création d'un giratoire et d'un parking au niveau de notre gare SNCF, assez bien desservie ;
- la démolition du vétuste collège Schweitzer et sa reconstruction en Haute Qualité Environnementale à l'entrée de la commune de la Bassée ;
- la délocalisation de l'enseigne de matériaux Big Mat du centre de La Bassée au carrefour des RN47/41 ;
- le contournement Sud de La Bassée via la Zone Artisanale de Douvrin pour diminuer les circulations de camions en centre-ville ;

Dans le même temps d'autres projets ont vu le jour et, selon nous, ont eu un impact négatif sur le cadre de vie des saloméens :

- la fermeture de notre supérette au coeur de notre village, de notre boucherie, de notre magasin Hi-Fi et de trois cafés ;
- l'installation de la plate-forme logistique Depew près des transports Descamps et Mariot Gammelin ;
- la future délocalisation d'Intermarché du centre de La Bassée au carrefour de la RN47 et 41 (ZAC du Nouveau Monde) ;
- l'explosion des entrepôts industriels et logistiques sur le SIZIAF depuis cet été.

A la suite de ces projets, tandis que s'annonce également la construction d'une Zone d'Activités à Herlies près de la piscine, l'installation d'un entrepôt logistique au Nord de notre commune aux dimensions démesurées constitue un inquiétant aboutissement. Cette nouvelle zone sera connectée directement aux RN47/41 déjà saturées et contribuera à allonger un peu plus le temps de transport de ceux qui doivent utiliser leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail à de Lille ou dans la métropole et qui n'ont pas la possibilité d'utiliser les transports en commun.

Nous estimons surtout que l'impact environnemental a été minimisé. La zone humide compensatoire de 9160 m² semble dérisoire au regard de la taille de ces entrepôts et de l'emprise de l'ensemble des infrastructures au sol. Quant au projet paysager, il mériterait un plus large développement pour ne plus apparaître comme un simple moyen de dissimulation. Par ailleurs, outre les problèmes de circulation qui ne manqueront pas de s'accroître puisqu'environ 1500 rotations journalières de véhicules sont annoncées, qu'en sera-t-il des nuisances sonores ?, problème déjà très sensible au sein de notre commune et que, là aussi, le projet paraît minimiser en ne proposant qu'un dispositif de protection phonique au niveau des habitations d'Auvillers.

Comment garantir que les véhicules circulant sur la RN 47 ne couperont pas à travers le village pour rejoindre la RN 41 via la nouvelle RD 141 ?

Nous regrettons le déficit de communication dont a fait l'objet ce projet au sein de notre commune et regrettons l'inaction de nos élus locaux pour obtenir des compensations substantielles au regard de l'ampleur de ce projet.

Nous ne sommes pas des idéalistes et reconnaissons les intérêts économiques de ce projet au sein d'un secteur fortement touché par le chômage. Cependant il convient également sur ce point d'apporter certaines réserves quant à la nature des emplois créés. L'arrivée annoncée de l'enseigne chinoise « Ali baba » nous laisse ainsi assez dubitatifs. A l'instar d' « Amazon », ces sociétés concentrent certes des centaines d'emplois sur leurs sites logistiques mais contribuent par ailleurs à la destruction, en plus grand nombre, d'emplois dans la distribution « traditionnelle ». Il est sûrement préférable pour les élus de se prévaloir de l'implantation locale de cette activité plutôt qu'elle ne s'installe ailleurs mais il s'agit d'un gain à court terme accentué par le fait que ces sociétés étrangères ne paient même pas d'impôts en France. Mais il s'agit là d'un autre débat...

Nous ne doutons pas du faible écho que rencontrera notre courrier. Face à ce mastodonte qui pourrait accueillir deux fois le stade de France, nous ne pouvons qu'opposer une impuissance désabusée et notre inquiétude. Nous espérons néanmoins que le choix de ce modèle économique aura le souci de veiller le plus possible à garantir le meilleur cadre de vie aux riverains dont nous faisons partie.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Corinne et Nicolas Bailleux